

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre aux Phénix 2014

Publié le 23 septembre 2014

[Partager](#) 0 [Tweet](#) 0 [g+1](#) 0

[Commenter](#) [Envoyer à un ami](#) [Imprimer](#)

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre est le lauréat 2014 pour les Phénix de l'environnement dans la catégorie «Organismes à but non lucratif, institutions autres que scolaire ou associations» pour son projet «Protection et mise en valeur du marais Saint-Eugène».



© Gilles Fréchette, MDDELCC
Pierre Latraverse, président du Comité ZIP du lac Saint-Pierre et David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La cérémonie des Phénix de l'environnement s'est tenue dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, jeudi le 18 septembre 2014. Cette remise de prix visait à mettre en évidence la contribution exceptionnelle d'entreprises, d'organismes à but non lucratif, de municipalités, d'institutions scolaires et de jeunes à la protection de l'environnement et au développement durable.

Ainsi, douze lauréats, choisis par un jury indépendant, ont reçu un prix Phénix, soit la plus haute distinction environnementale au Québec.

Le marais Saint-Eugène représente une valeur naturelle dans le paysage urbain de Trois-Rivières et il est reconnu pour ses richesses écologiques.

Afin de revitaliser ce milieu humide qui s'asséchait au point où sa survie était en péril, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a coordonné sa remise en eau, son aménagement récréotouristique et la sensibilisation de ses usagers.